

Formulaire de renseignements nécessaires aux fins de la production du relevé 30 à l'intention du titulaire de permis et des parents utilisateurs

Conformément à l'article 88.11 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, tout parent signataire d'une entente de services de garde subventionnés en vigueur le 22 avril 2015 ou après cette date doit fournir les renseignements nécessaires à la production du relevé 30 à son prestataire de services de garde.

À ce titre, veuillez remplir le présent formulaire et le remettre à _____ (nom du titulaire de permis) sans délai. Ces renseignements seront utilisés uniquement aux fins de la production du relevé 30, qui sera envoyé à chaque parent signataire d'une entente de services de garde subventionnés pour le calcul de la contribution additionnelle.

Nom et signature du parent ¹	Numéro d'assurance sociale du parent	Adresse du parent	Nom de l'enfant ou des enfants qui bénéficient de services de garde subventionnés auprès du titulaire de permis identifié ci-haut.
<hr/> Nom <hr/> Signature	<hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>
<hr/> Nom <hr/> Signature	<hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>

¹ Si l'entente de services de garde subventionnés est signée par plus d'un parent, veuillez indiquer le nom, le numéro d'assurance sociale et l'adresse de chaque parent signataire.